

# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Description	Tm	Tn	Improductif	Non forestier
0	Épave de bateau	X	X		
1	Chêne rouge	X	X		
2	Épave de camion	X	X		
3	Épave de camion	X	X		
4	Épave de camion	X	X		
5	Épave de camion	X	X		
6	Épave de camion	X	X		
7	Épave de camion	X	X		
8	Épave de camion	X	X		
9	Épave de camion	X	X		
10	Épave de camion	X	X		

Exemple d'appellation	Tm de hauteur	Tn de hauteur	Improductif	Non forestier
01 98 0	0	0		
02 01 0	0	0		
03 02 0	0	0		

## TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

CODE	ESSENCES RENNESES #1	ESSENCES FEUILLEES #1	ESSENCES FEUILLEES #2
0	Épave de bateau	00	00
1	Chêne rouge	01	01
2	Épave de camion	02	02
3	Épave de camion	03	03
4	Épave de camion	04	04
5	Épave de camion	05	05
6	Épave de camion	06	06
7	Épave de camion	07	07
8	Épave de camion	08	08
9	Épave de camion	09	09
10	Épave de camion	10	10

## INDICES DENSITÉ-AUTEUR

Classes de densité	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET COORDONNÉES	
	20 m	30 m
1	10	10
2	20	20
3	30	30
4	40	40
5	50	50
6	60	60
7	70	70
8	80	80
9	90	90
10	100	100

## CLASSES D'ÂGE

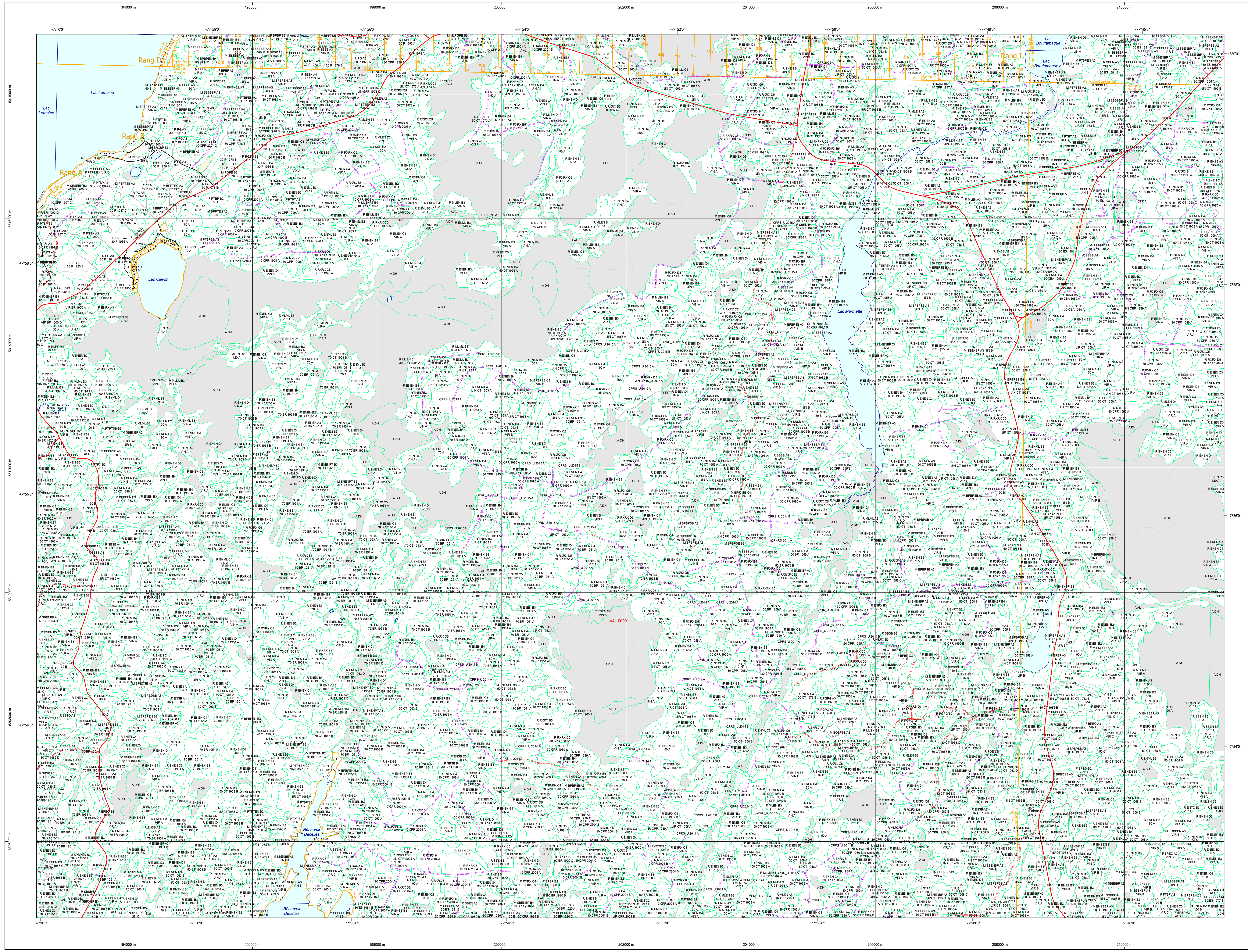
REPLEUMENTS ÉTAGÉS	REPLEUMENTS ÉTAGÉS									
	0-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90	91-100
REGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
IRREGULIER	15	25	35	45	55	65	75	85	95	105

## PERTURBATIONS D'ORIGINE

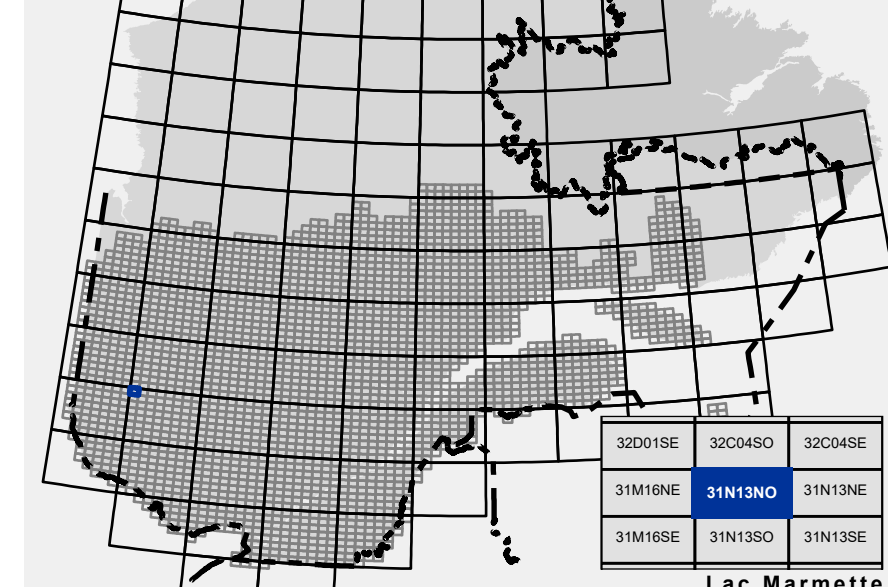
CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTICULIÈRES	
01	Chêne rouge	CCN	Conversion de peuplement
02	Défrichage total	CCD	Coupe à diamètre limité
03	Épave de camion	CCS	Coupe à diamètre limité avec
04	Épave de camion	CCM	défrichage
05	Épave de camion	CCP	Coupe de démarrage
06	Épave de camion	CCD	Coupe de démarrage
07	Épave de camion	CCD	Coupe de démarrage
08	Épave de camion	CCD	Coupe de démarrage
09	Épave de camion	CCD	Coupe de démarrage
10	Épave de camion	CCD	Coupe de démarrage

## TERRAINS FORESTIERS

CODE	DESIGNATION	TALUS D'INCLINAISON	
01	Défriché ou semi-défriché humide	A	0%
02	Autre	B	4% à 6%
03	Autre	C	6% à 10%
04	Autre	D	10% à 20%
05	Autre	E	20% à 30%
06	Autre	F	30% à 40%
07	Autre	G	40% à 50%
08	Autre	H	50% à 60%
09	Autre	I	60% à 70%
10	Autre	J	70% à 80%



## SÉRIE PEUPLLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



### Voies de communication et ponts

- Classe 1, NN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

### Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

### Courbe de niveau

- Courbe de niveau maillresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar
- Morcellement
- Morcellement foncier
- Frontières
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

### Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier
- Matadonnées
- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projet cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
- Longitude origine (méridien central)
- Latitude origine (équateur) 0°
- Coordonnées d'échelle X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle 0.9999

### Sources

- Donné
- Assis cartographique (données topographiques)
- Informations forestières
- Numéro d'inventaire écoforestier
- Année des photos pour la production de la carte (Épave de camion)
- Date de mise à jour provinciale
- 4 hectares
- Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
- Révisé par : Direction des inventaires forestiers
- Diffusion : Direction des inventaires forestiers

### AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec